

Avis important

9 octobre 2018

Ce document contient des informations importantes concernant une prochaine modification apportée au M&G Global Convertibles Fund, avant de passer sur le document que vous avez sélectionné.

Avant d'investir, nous vous recommandons de lire les informations contenues dans ce document ainsi que la dernière version du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) pour ce fonds. Nous vous conseillons également de lire le document Informations importantes pour les investisseurs, qui comprend les conditions générales de M&G.

M&G Global Convertibles Fund

Cher Client,

N.B. : lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 4 octobre 2018, les investisseurs détenteurs d'actions non cotées en GBP ont voté en faveur de la fusion de leurs catégories d'actions par absorption au sein de M&G (Lux) Investment Funds 1.

Les souscriptions et les rachats d'actions de ce fonds seront par conséquent suspendus pendant une journée afin de permettre la fusion.

Pour obtenir plus d'informations, dont la date et les effets de la suspension, veuillez vous rendre sur www.mandg.com/BrexitMergerDocumentation

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G Global Convertibles Fund

un compartiment de M&G Investment Funds (7)

Catégorie A en EUR – Actions de distribution n° ISIN GB00B929RL77

Géré par M&G Securities Limited, qui fait partie de Prudential Group

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à fournir une croissance du capital et des revenus sur une période de cinq ans ou plus en investissant dans des titres convertibles du monde entier.

Investissement principal : De manière générale, au moins 80 % du fonds sont investis dans des titres convertibles émis par des sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents*. Le fonds détient aussi des actions de sociétés en association avec des obligations afin de répliquer l'exposition aux titres convertibles lorsqu'une participation directe n'est pas disponible. Des actions de sociétés sont aussi détenues afin d'ajuster les caractéristiques techniques des titres convertibles, comme les rendre plus sensibles aux fluctuations du cours de l'action dans laquelle ils se convertissent.

Autres investissements : Généralement, moins de 10 % sont détenus en liquidités ou actifs qui peuvent être rapidement transformés en liquidités.

Utilisation des instruments dérivés : Des instruments dérivés peuvent être utilisés pour obtenir une exposition aux investissements principaux du fonds et afin de réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie : Le gérant de fonds cherche à tirer parti des caractéristiques particulières des titres convertibles, qui peuvent davantage participer aux hausses des cours des actions qu'aux baisses. Le gérant de fonds est libre de déterminer les investissements à détenir dans le fonds, en fonction d'une évaluation des facteurs spécifiques à la société et des caractéristiques techniques des titres convertibles. La répartition des investissements à travers les émetteurs, les secteurs et les pays est un élément crucial de la stratégie du fonds et le gérant est aidé dans la sélection d'obligations individuelles par une équipe interne d'analystes.

Mesure de la performance : Le fonds est activement géré. L'indice Thomson Reuters Global Focus Convertible Bond est un point de référence par rapport auquel la performance du fonds peut être mesurée.

* Les marchés émergents sont définis comme les pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets et/ou ceux qui correspondent à la définition des économies en développement de la Banque mondiale, tels que modifiés de temps à autre.

Glossaire

Obligations : Prêts accordés aux gouvernements ou à des entreprises portant intérêt.

Titres convertibles : Obligations émises par des sociétés qui versent généralement un taux d'intérêt fixe et qui peuvent être échangées contre des montants d'actions d'entreprise prédéterminés.

Instruments dérivés : Contrats financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs.

Informations supplémentaires

Le gérant de fonds est libre de déterminer les investissements qui doivent être détenus par le fonds.

Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds lors de tout jour ouvrable. Si nous recevons votre ordre avant 11 h 30 (heure d'Europe centrale), vos actions seront rachetées au prix de ce jour-là.

Tout revenu généré par le fonds peut vous être versé annuellement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ces coûts peuvent être plus élevés pour les investissements hors Europe.

Profil de risque et de rendement



- La catégorie de risque ci-dessus se fonde sur les variations de la valeur du Fonds dans le passé. Elle pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

- La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.

- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :

- La valeur des investissements et le revenu qui en découle augmenteront et diminueront. Il en découlera une hausse et une baisse du cours du fonds, ainsi que de tout revenu versé par le fonds. Rien ne garantit que l'objectif du fonds sera atteint et il est possible que vous ne puissiez pas récupérer le montant investi à l'origine.

- Les fluctuations des taux de change auront une incidence sur la valeur de votre investissement.

- Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour obtenir une exposition aux investissements supérieure à la valeur du fonds (effet de levier). Ceci peut entraîner de plus grands changements du cours du fonds et accroître le risque de perte.

- Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés dans l'objectif de tirer parti d'une hausse ou d'une baisse de la valeur d'un actif (par exemple, les obligations d'une société). Toutefois, si la valeur des actifs varie d'une manière différente, le fonds pourra subir une perte.

- Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur du fonds est susceptible de diminuer.

- La valeur du fonds pourrait baisser si l'émetteur d'un titre à revenu fixe est dans l'incapacité de payer les intérêts ou de rembourser sa dette (situation appelée « défaut »).

- Le fonds investira dans des marchés émergents qui sont généralement plus petits, plus sensibles aux facteurs économiques et politiques et où les investissements sont moins facilement achetés et vendus. Dans des circonstances exceptionnelles, le fonds peut rencontrer des difficultés lors de la vente ou de la perception des revenus de ces investissements, ce qui pourrait entraîner une perte pour le fonds. Dans des circonstances extrêmes, ces difficultés peuvent entraîner la suspension temporaire de la négociation des actions du fonds.

- Lorsque les conditions de marché font qu'il est difficile de vendre les investissements du fonds à un prix juste afin de répondre aux demandes de vente des clients, nous pouvons suspendre temporairement les négociations relatives aux actions du fonds.

- Certaines transactions réalisées par le fonds, comme le placement de liquidités en dépôt, demandent de recourir à d'autres institutions financières (par exemple, des banques). Si l'une de ces institutions manque à ses obligations ou devient insolvable, le fonds peut subir une perte.

Une description plus détaillée des facteurs de risque auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds.

Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	0,00%
Les frais d'entrée représentent le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,67%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

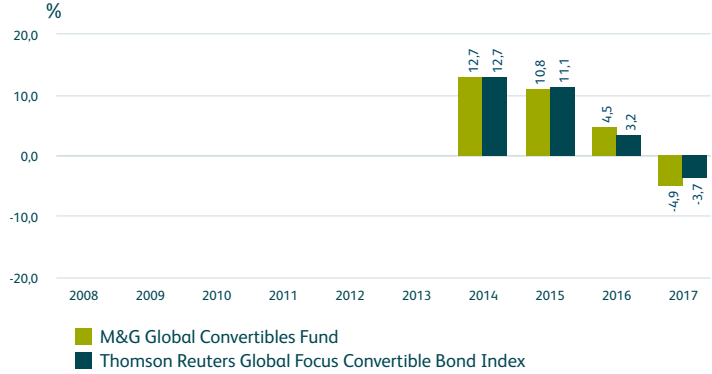
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

Les frais courants communiqués sont calculés à partir des frais de l'exercice précédent, clos le 31 janvier 2018. Ce montant peut changer d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille.

Pour les actions à Revenu, les frais courants sont afférents aux investissements détenus dans le portefeuille du fonds et non au revenu produit par ces investissements. La déduction de ces frais réduira la croissance potentielle de votre portefeuille d'investissements.

Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : www.mandg.fr

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Le calcul des performances passées exclut les impôts payables au Royaume-Uni. Il ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie, mais tient compte des frais courants, comme indiqué dans la section Frais.
- Le Fonds a été lancé le 13 juillet 2007 et les actions de distribution de Catégorie A en EUR ont été lancées le 12 juillet 2013.
- Les performances passées sont calculées sur la base des actions de distribution de Catégorie A en EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire est NatWest Trustee and Depositary Services Limited.

Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez visiter le site www.mandg.fr où vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire du Prospectus disponible en français. L'Acte constitutif, les derniers Rapports d'investissements et les États financiers annuels ou intermédiaires sont disponibles gratuitement en anglais. Notre site Internet fournit également d'autres informations, comme le prix des actions.

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Royaume-Uni, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Securities Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un Compartiment de M&G Investment Funds (7), une société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments multiples. Le Prospectus ainsi que le Rapport d'investissement et les États financiers annuels ou intermédiaires comportent des informations sur les Compartiments de M&G Investment Funds (7).

Les actifs de chaque compartiment de la SICAV à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la SICAV à compartiments multiples.

Vous pouvez procéder à un transfert de titres avec les autres compartiments du M&G Investment Funds (7). Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Pour plus d'informations concernant les remplacements, veuillez vous référer au Prospectus concerné en consultant l'adresse du site Internet donnée ci-dessus.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Securities Limited, notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site www.mandg.fr/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.